

Travail décent, plein emploi et développement durable

jeudi, 31.10.2019

Olivier Sandoz*



Olivier Sandoz

Récemment, et pour la première fois de son histoire, le Bureau international du travail (BIT), plus ancienne agence spécialisée de l'ONU qui assure le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du travail, a ouvert ses portes au grand public à l'occasion d'une journée organisée en partenariat avec la Fondation pour Genève. L'objectif était de mieux faire connaître cette organisation à la population en expliquant ses activités, son histoire et les défis qui sont au cœur de sa réflexion sur l'avenir du travail.

Ce fut un véritable succès puisque plus de 1400 visiteurs ont pu découvrir le BIT au travers de jeux interactifs, de visites et de conférences. Cette journée s'est terminée avec une table ronde sur le thème: Comment concilier travail décent et plein emploi avec le développement durable?

La bonne nouvelle, c'est que tant les milieux académiques, politiques, économiques (représentés ce soir-là par la FER Genève) que syndicaux ont parlé d'une seule voix pour affirmer que la situation, notamment climatique, est critique et que celles et ceux qui nient encore cette réalité ne sont plus crédibles. Certes, Mme Swaton, chargée de cours à l'Université de Lausanne, a tenu des propos alarmistes, proches de ceux tenus par les collapsologues, qui étudient l'effondrement de la civilisation industrielle. Tous les panelistes étaient cependant d'accord sur le fait qu'il y a urgence et qu'il faut agir.

L'objectif visant à concilier travail décent, plein emploi et développement durable était pleinement partagé. C'est sur le timing et les moyens d'y parvenir que les avis peuvent diverger.

Cela a été l'occasion pour la FER Genève de rappeler quelques fondamentaux. Les entreprises évoluent dans un monde de plus en plus compétitif et globalisé. Elles ont donc besoin de pouvoir bénéficier des meilleures conditions cadre possibles, le climat en faisant bien

évidemment partie. L'acceptation de la RFFA tant au niveau fédéral que genevois renforce ces dernières. La Suisse doit néanmoins consolider ses relations avec l'Union européenne et adapter son système de sécurité sociale à l'évolution de la démographie. La thématique traitée relève notamment de la responsabilité sociale des entreprises. Cela a été l'occasion de rappeler que la première responsabilité sociale d'une entreprise est d'assurer sa pérennité. Autrement, elle ne pourra pas proposer des places de travail, payer des salaires et se projeter dans une vision long terme, composante essentielle du développement durable. La cohésion sociale doit impérativement être préservée. La redistribution des richesses participe à cet objectif. Il faut toujours garder à l'esprit que pour redistribuer de la richesse, il faut d'abord en créer, ce à quoi contribuent largement les entreprises.

L'enjeu est donc de permettre aux entreprises d'assurer leur pérennité, de créer de la richesse, le tout dans une vision à long terme, en tenant compte des intérêts des différentes parties prenantes. Pour y parvenir, il est essentiel de faire preuve d'ouverture, de capacité de dialogue, de compromis. Le partenariat social a un rôle fondamental à jouer.

* FER

Source : AGEFI (Nouvelle Agence Economique et Financière SA)

<http://www.agefi.com/home/acteurs/detail/edition/online/article/travail-decent-plein-emploi-et-developpement-durable-491765.html>, page consultée le 11.11.2019.